



n° 46 - Janvier 2018

Chronique Virsonnaise



Virson - Commune de Charente-Maritime

Monsieur le Maire et le Conseil Municipal vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'Année **2018**

Mairie de Virson

1 Place du souvenir - 17290 Virson
Téléphone : 05.46.35.51.96
@ : mairie@virson17.fr

Horaires d'ouvertures de la mairie

lundi : 8h30-12h30 / 13h00-18h00
mercredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00
vendredi : 8h00-12h30 / 13h00-17h00

SOMMAIRE

Mairie de Virson.....	2
Le mot du maire.....	2
Budget primitif 2017.....	3
La Maison de l'Emploi.....	4
Bureau d'Information Jeunesse.....	4
Journée défense et citoyenneté.....	4
Etude d'inventaire de zones humides.....	5
Secrétaire de Mairie.....	5
Démarches administratives.....	6
Prévenir les cambriolages.....	7
Assainissement collectif.....	8
Aunis GD.....	9
Entretien des trottoirs.....	9
Les travaux de la commune.....	10
Travaux de voirie 2017.....	11
L'Assistant de Prévention.....	11
Incidivités.....	12
Après-midi Ecocitoyen.....	12
Mobilier urbain.....	12
Commémoration.....	13
Repas des aînés.....	13
Octobre Rose.....	14
Bibliothèque.....	14
Fête Nationale.....	15
Festival Cycle and Sound.....	15
À l'école maternelle.....	16
Nouvelle année scolaire AP3E.....	16
Cantine.....	17
Anima'Jeux.....	17
Virson s'Anime.....	18-19
Concert de clarinettes.....	20
Mon Instant Détente.....	20
Les petites mains Virsonnaises.....	20
Les Archers Virsonnais.....	21
ACCA Virson.....	21
Taille des pommiers.....	21
La nuit de l'agro-écologie.....	22
A votre service.....	23
Service militaire volontaire.....	23
Dates à retenir pour 2018.....	23

Chronique Virsonnaise n°46

Directeur de la publication : Thierry PILLAUD
Crédit photos : commune de Virson

Réalisation :

S.A.R.L Editions Conseils Informations
11 rue du Commandant Cousteau
33240 Saint André de Cubzac
Tél. 05 56 06 84 45 - www.conseil-information.com
Diffusion gratuite
Reproduction totale ou partielle interdite

LE MOT DU MAIRE

Chères Virsonnaises, chers Virsonnais,

Nous allons faire un petit retour sur l'année 2017 qui vient tout juste de se terminer.

En mai 2017, les françaises et les français ont choisi Monsieur Emmanuel Macron comme Président de la République. Ils lui ont ensuite donné, lors des élections législatives, une large majorité à l'Assemblée Nationale. Il a toutes les cartes en mains pour mettre en œuvre son programme et concrétiser l'espoir suscité par son élection. Les françaises et les français attendent que la politique menée permette de redonner le plein emploi, de faire repartir l'économie, de réduire les inégalités mais aussi de garantir la sécurité dans notre pays.

En 2017, la Communauté de Commune Aunis Sud a démarré les travaux de préparation du PLUi-H en établissant un diagnostic de l'état actuel du territoire. La CDC a élaboré son Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). C'est la clef de voûte du prochain PLUi-H.

Le PADD définit les orientations du projet d'urbanisme et d'aménagement des 27 communes du territoire de la CDC Aunis Sud. L'étude des zones humides sur la commune de Virson a commencé début novembre 2017. Une première réunion avec le groupe d'acteurs locaux s'est tenue en mairie le 9 novembre, une deuxième sur le terrain le 16 novembre et une troisième avec les exploitants agricoles le 12 décembre à Forges. L'étude sur le terrain par le cabinet débutera en mars 2018.

Les statuts de la Communauté de Commune ont été modifiés pour intégrer

- deux nouvelles compétences obligatoires : aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux ; gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)
- une compétence optionnelle : eau
- une compétence facultative : stratégie locale de gestion des risques d'inondation (SLGRI)

Cette année, nous avons eu un mouvement de personnel avec l'arrivée de Madame Julie Poussard pour remplacer Madame Aline Picot à l'école et à la cantine.

Nous avons poursuivi les travaux d'accessibilité des bâtiments communaux. Des WC handicapés ont été créés dans la cantine. Dans la salle du Conseil, les marches ont été supprimées pour avoir un accès de plain pied depuis la salle de l'accueil.

Concernant la voirie, la partie dégradée du chemin de Moulin Bonnet aux Granges a

été refaite. Des bordures de trottoir ont été posées chemin de la Croix des Oliviers. Une sucette publicitaire a été installée devant la mairie.

Le projet de salle polyvalente poursuit son chemin en espérant que le montant des subventions qui seront attribuées nous permettra de concrétiser cette réalisation. Le choix de l'architecte a été fait en début d'année. L'avant projet définitif a été validé en décembre 2017 par le Conseil Municipal.

Les travaux tant attendus de l'assainissement collectif ont débuté le 7 novembre et devraient s'étaler jusqu'à fin février pour cette première tranche de travaux. Ensuite les travaux de conception de la future station d'épuration débuteront à partir du printemps 2018. Les autres tranches s'étaleront sur plusieurs années.

L'allée du cimetière a été réaménagée et fleurie avec la plantation de nouvelles essences.

Pendant les vacances de Printemps, nous avons renouvelé l'animation Anima'Jeux pour les enfants. Le 17 juin 2017, nous avons accueilli le festival Cycle and Sound organisé par la Communauté de commune Aunis Sud, au Château des Granges.

En 2018, nous allons continuer la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Les travaux de l'assainissement collectif et de remplacement des réseaux d'eau potable vont prendre une grande place dans notre quotidien et sans doute provoquer quelques désagréments liés à la circulation dans le bourg. Il faudra faire preuve de compréhension et de patience.

La salle polyvalente sera aussi le projet qui devrait ponctuer cette année 2018.

Avec sincérité, je profite de cette page pour adresser ma reconnaissance au personnel communal pour le travail accompli au long de cette année 2017.

Je remercie les adjoints et l'ensemble des conseillers municipaux qui me secondent et m'accordent leur confiance dans les décisions prises.

Je souhaite que 2018, soit pour toutes et tous une année riche, une année d'apaisement et de concrétisation des projets de chacun.

J'adresse à toutes les Virsonnaises et à tous les Virsonnais mes vœux les plus sincères de Bonne et Heureuse Année 2018.

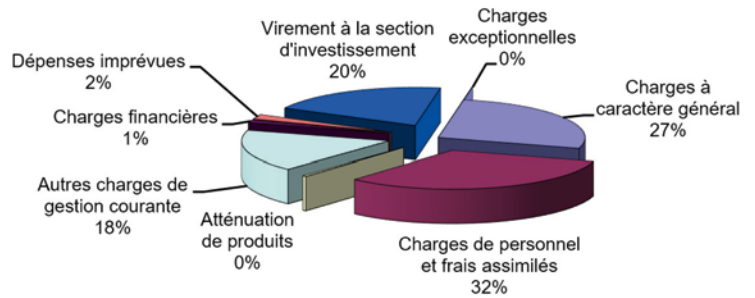
Thierry Pillaud.



BUDGET PRIMITIF 2017

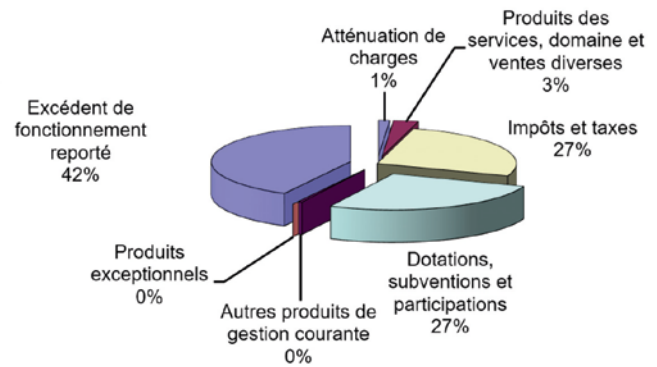
Dépenses de fonctionnement

Charges à caractère général	203 800,00
Charges de personnel et frais assimilés	243 000,00
Atténuation de produits	3 200,00
Autres charges de gestion courante	133 350,00
Charges financières	8 200,00
Dépenses imprévues	15 000,00
Virement à la section d'investissement	153 460,11
Charges exceptionnelles	200,00
TOTAL DEPENSES	760 210,11



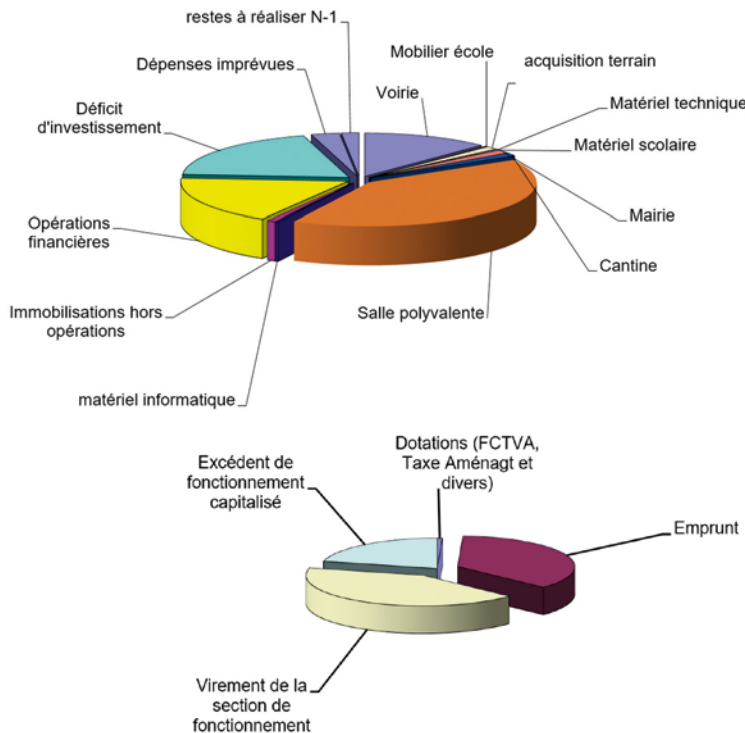
Recettes de fonctionnement

Atténuation de charges	10 000,00
Produits des services, domaine et ventes diverses	21 910,00
Impôts et taxes	201 100,00
Dotations, subventions et participations	203 430,00
Autres produits de gestion courante	3 270,00
Produits exceptionnels	60,00
Excédent de fonctionnement reporté	320 440,11
TOTAL RECETTES	760 210,11



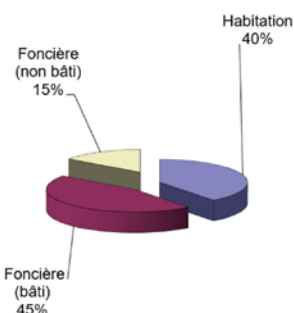
Dépenses investissement

Voirie	45 000,00	12%
Mobilier école	1 000,00	0%
acquisition terrain	4 050,72	1%
Matériel technique	971,87	0%
Matériel scolaire	315,00	0%
Mairie	5 000,00	0%
Cantine	4 000,00	1%
Salle polyvalente	150 000,00	41%
matériel informatique	1 000,00	0%
Immobilisations hors opérations	2 959,97	1%
Opérations financières	64 500,00	18%
Déficit d'investissement	71 169,07	19%
Dépenses imprévues	10 000,00	3%
restes à réaliser N-1	6 202,44	2%
TOTAL DEPENSES	366 169,07	100%



Recettes investissement

Dotations (FCTVA , Taxe Aménagt et divers)	2 600,00	1%
Emprunt	132 737,51	36%
Virement de la section de fonctionnement	153 460,11	42%
Excédent de fonctionnement capitalisé	77 371,51	21%
TOTAL RECETTES	366 169,13	100%



Taux de fiscalité 2017

Vote des 3 taxes

	Taux 2017	Produit
Habitation	9,92%	80 461 €
Foncière(bâti)	18,69%	92 459 €
Foncière (non bâti)	65,24%	30 793 €
TOTAL		203 713 €



LA MAISON DE L'EMPLOI DE LA CDC AUNIS SUD A SURGERES

Dans le cadre de sa compétence Action Sociale, la Communauté de Communes Aunis Sud a mis en place une structure d'accueil du public dédiée à l'Emploi, la Formation et l'Insertion. Présente sur la ville de Surgères depuis 2000, la Maison de l'Emploi a pour objectif d'offrir un service de proximité, un accueil personnalisé et de mutualiser la documentation et l'information pour chaque usager.

Les agents de la Maison de l'Emploi vous proposent un conseil personnalisé selon votre profil : demandeur d'emploi, salarié, jeune, employeur ou entrepreneur. Depuis décembre 2015, la Maison de l'Emploi est inscrite comme partenaire au dispositif ERO (Espace Régional d'Orientation). Un conseiller en évolution professionnelle est donc présent à la Maison de l'Emploi pour renseigner ou orienter toute personne sur le changement de travail, les formations, la création ou reprise d'entreprise, ...

Horaires et contact

La Maison de l'Emploi est ouverte du lundi au vendredi :

Lundi : 10h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mardi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Mercredi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h30

Jeudi : 13h30 à 17h30

Vendredi : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 16h30

Square du Château - 17700 Surgères

Tél. : 05 46 07 51 66

maisondelemploi@aunis-sud.fr

BIJ

BUREAU INFORMATION JEUNESSE

Le Bureau Information Jeunesse de la Communauté de Communes Aunis Sud organise deux forums

« jobs » (jobs d'été, jobs étudiants) en partenariat avec la Mission Locale La Rochelle-Ré-Aunis et le Pôle Emploi La Rochelle- Villeneuve :

- mercredi 28 Mars 2018 de 14h à 17h00 – Foyer communal à Aigrefeuille d'Aunis (5^e édition)
- Mardi 10 avril 2018 de 10h à 16h – Salle du Lavoir à Surgères (8^e édition)

Ces journées s'adressent aux jeunes à partir de 16 ans.

Au programme :

- des offres d'emplois
- des rencontres avec les employeurs,
- des jobs et des stages à l'étranger,
- des conseils et aides pour le CV et la lettre de motivation
- des infos sur l'animation (BAFA...)
- inscription au service baby-sitting. Le Bureau Information Jeunesse propose un service Baby-sitting. C'est un service de mise en relation gratuit entre baby-sitters (à partir de 16 ans) et parents.



Depuis la suspension du service national, le **recensement est obligatoire et universel**.

Il concerne garçons et filles dès l'âge de **16 ans**, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie du domicile avec présentation d'une pièce d'identité nationale.

Dans le cadre de la modernisation de l'Etat, vous avez également la possibilité de faire cette démarche en ligne (e-recensement) sur le site www.service-public.fr/papiers-citoyenneté puis « recensement, JDC et service national ».

L'attestation de recensement délivrée par la mairie, (soit à la mairie, soit dans le coffre-fort via internet) est obligatoire pour permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté (JDC)

Après avoir effectué la **Journée défense et citoyenneté (JDC)**, en principe l'année suivant le recensement, soit aux environs de **17 ans ½**, le jeune administré reçoit un certificat de participation à la JDC, obligatoire pour toutes inscriptions aux examens et/ou concours soumis à l'autorité de l'état.

Cette démarche citoyenne permet l'**inscription systématique sur les listes électorales** dès l'âge de **18 ans**.

Pour tous renseignements relatifs à ce rendez-vous, vous pouvez également consulter le site du Ministère des Armées

www.defense.gouv.fr/jdc

Vous pouvez prendre contact auprès du centre du service national (CSN) de Poitiers

Mail : csn-poitiers.jdc.fct@intradef.gouv.fr

Téléphone : **05.49.00.24.69**

Courrier : Centre du Service National de Poitiers Quartier Aboville - BP 90647 - 86023 POITIERS CEDEX



Etude d'inventaire de zones humides ●●●●●●●●●●

Dans le cadre de l'élaboration par la Communauté de Communes Aunis Sud du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi), la réalisation des inventaires communaux des zones humides est rendue obligatoire.

En effet, le PLUi doit respecter les consignes données par différents documents réglementaires notamment les **Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** qui préconisent la réalisation d'un inventaire des zones humides.

C'est pourquoi la commune de Virson va se doter d'un complément d'étude concernant les **zones humides** du territoire communal. Un groupe d'acteurs locaux désigné par le Conseil Municipal suit ce travail.

Ce complément d'étude vise à mieux connaître les surfaces en zone humide et leur intérêt. Pour ce faire, la Communauté de Communes Aunis Sud a retenu un bureau d'études spécialisé : DCI Environnement, qui a engagé cet inventaire en concertation avec les acteurs locaux. Il sera amené à organiser diverses réunions d'informations et à **prospector sur l'ensemble des parcelles de la commune** fin janvier et courant février 2018.

Contact :

Secrétariat de Mairie : 05.46.35.51.96

Communauté de Communes Aunis Sud : 05 46 07 22 33



Secrétaire de Mairie ●●●●●●●●●●

Madame Aurélie Boulan a pris son poste de secrétaire de Mairie depuis plus d'un an. Vous avez sans doute eu l'occasion de la rencontrer à l'accueil de la mairie ou de lui parler au téléphone. Elle accueille le public avec le sourire et se rend disponible pour répondre à vos questions.

Elle s'est bien adaptée dans notre collectivité et nous lui souhaitons de réussir dans son poste.

Elle nous explique son métier de secrétaire au service de notre commune.

« Le poste de secrétaire de mairie est polyvalent. Il consiste à répondre aux différentes demandes des administrés et des administrations. Les différents services assurés par la secrétaire de Maire concernent :

L'accueil physique et téléphonique

L'état civil : PACS, Mariage, reconnaissance anticipé, remise des actes d'état civil

L'urbanisme : réception des dossiers d'autorisation d'urbanisme

Comptabilité : paiement des factures, élaboration du budget, facturation de la cantine

Conseil Municipal : rédaction convocations, ordre du jour, compte rendu, procès-verbal, délibérations

Administratif : rédaction des différents courriers, arrêtés du Maire,

Communication : affichages des différentes informations sur le site internet et en mairie

Aide social : réception dossier APAS, renseignements divers

Cimetière : gestion des concessions

Elections : inscriptions et radiations sur les listes électorales

Ressources humaines : gestion du personnel, carrière des agents

Service à la population : recensement

C'est un métier passionnant et varié au service de la collectivité et des habitants. »



Démarches administratives

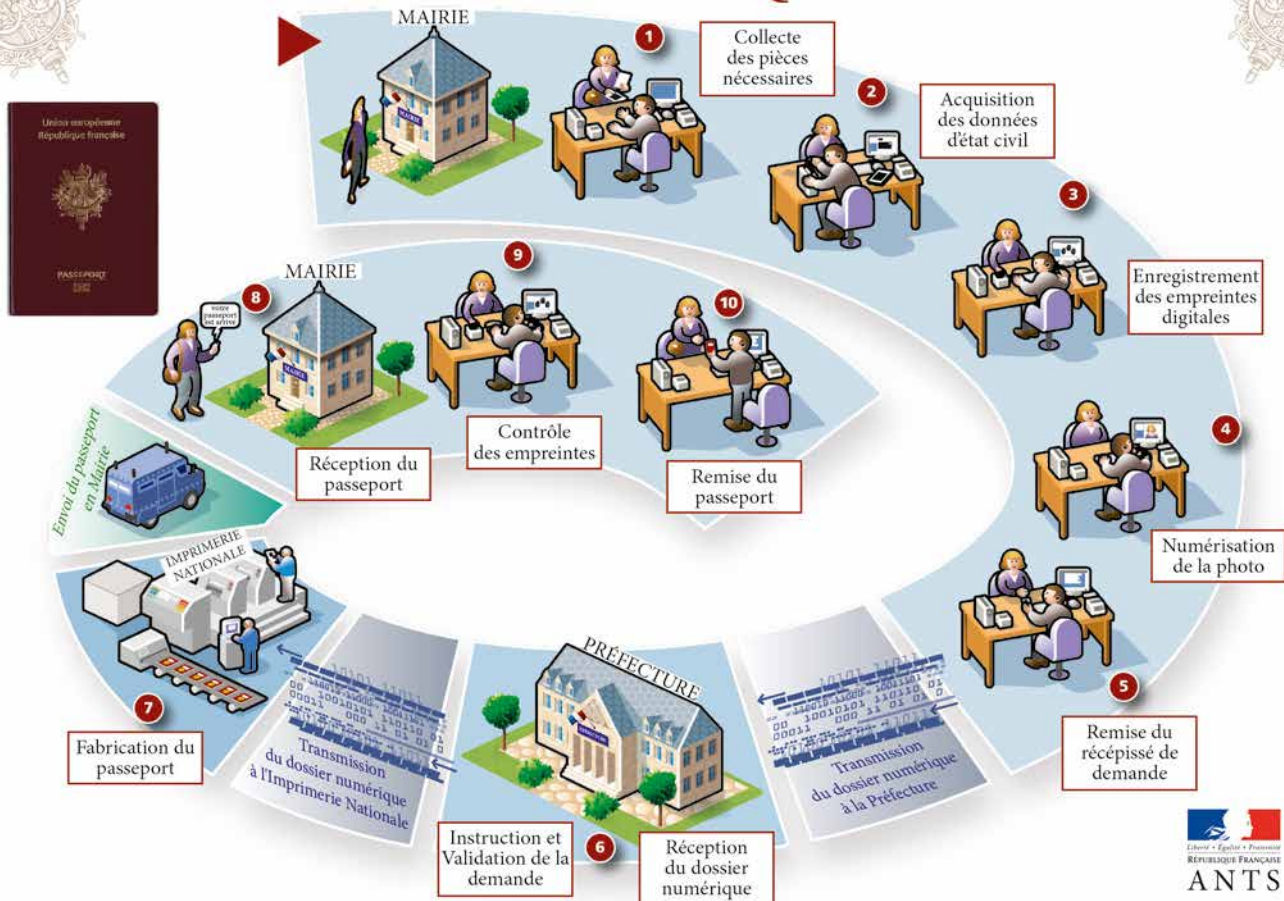
CARTES GRISES – PERMIS DE CONDUIRE

A compter du 2 novembre 2017, les guichets des cartes grises et des permis de conduire des Préfectures sont définitivement fermés. Ces démarches doivent maintenant être effectuées en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : <https://ants.gouv.fr>. Toutefois, les usagers pourront toujours se rendre en Préfecture (à La Rochelle ou Rochefort) où un « point numérique » sera mis à leur disposition. Ils seront aidés par un agent qui ne remplira pas les formulaires téléchargés à leur place, mais les aiguillera.

PASSEPORT BIOMETRIQUE /CARTE D'IDENTITE

Depuis fin juin 2009, tous les passeports délivrés en France sont des passeports biométriques. Ces passeports sont munis d'un composant qui contient les données relatives à l'état civil, la photo d'identité en format numérique ainsi que 2 empreintes digitales. Lors de la demande, il est procédé à la prise des empreintes de 8 doigts sachant que seules les 2 empreintes les plus exploitables sont conservées. Pour les virsonnais, les Mairies les plus proches sont Surgères et La Jarrie.

LE PASSEPORT BIOMETRIQUE EN 10 ÉTAPES



Conception/Réalisation : ANTS - Agence Nationale des Titres Sécurisés - Décembre 2013

Liberté • Égalité • Fraternité
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ANTS

PACS (Pacte Civil de Solidarité)

À partir du 1er novembre 2017, plus besoin de vous rendre au Tribunal d'Instance. L'enregistrement de la déclaration du PACS, de sa modification et dissolution, est transféré des tribunaux d'instance aux Mairies. C'est désormais à l'Officier d'Etat Civil (Maire) du lieu de résidence commune déclaré par les partenaires qu'il faut s'adresser. Les futurs partenaires doivent se présenter en personne et ensemble.

La compétence des notaires reste inchangée.

Une nouveauté issue de la loi du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXIème siècle... et qui entre en vigueur au moment où ce contrat de vie commune célèbre ses 18 ans.



REUNION PUBLIQUE SUR LE THEME DE LA SECURITE

Prévenir les cambriolages, les vols et les escroqueries



Parce qu'un cambriolage est toujours une épreuve traumatisante, une réunion publique a été organisée le 19 juin 2017 sur le thème de la sécurité.

25 personnes ont participé à cette réunion animée par le Capitaine Gélineau, commandant la brigade de gendarmerie de Surgères, qui a présenté un état des lieux de la délinquance sur le secteur.

De par son expérience du terrain, il a listé les menaces en matières de cambriolages, vols et escroqueries les plus fréquentes dans nos communes rurales : cambriolages en pleine journée, vol de voiture, démarchage à domicile. Il a aussi évoqué les escroqueries sur internet.

Sans prétendre empêcher tout acte malveillant, il a donné quelques pistes et attitudes à adopter pour se prémunir contre ces méfaits :

- **toujours fermer sa voiture à clef, même dans le garage**
- **ne pas laisser les clefs à portée, par exemple accrochées à un porte-clefs dans l'entrée**
- **fermer ses portes à clefs même si l'on s'absente pour 5 minutes**
- **fermer ses fenêtres**
- **oublier la cachette des clefs sous le paillason ou derrière le pot de fleurs**
- **en cas d'absence prolongée (vacances), faire relever son courrier par une personne de confiance ou un voisin qui pourra aussi surveiller votre propriété**
- **pendant ses vacances, signaler son absence à la gendarmerie. Les gendarmes, lors de leurs patrouilles, passeront à votre domicile**
- **ne pas ouvrir à un inconnu qui vous propose ses services pour quoi que ce soit**
- **ne pas ouvrir aux démarcheurs à domicile**
- **sur internet ne jamais ouvrir un mail qui semble frauduleux**
- **ne jamais donner ses coordonnées bancaires sur internet suite à une demande par mail.**



Il est persuadé que la meilleure arme contre les cambriolages reste la surveillance et l'observation : ne pas hésiter à relever le numéro d'immatriculation d'un véhicule suspect, prévenir immédiatement la gendarmerie si l'on est témoin d'un acte de cambriolage, une patrouille peut être proche du secteur...

Cette présentation par le capitaine Gélineau a permis de faire le point sur la délinquance sur notre commune et de répondre aux questions des virsonnais présents.

T.P.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Le mercredi 6 septembre 2017, la salle des fêtes de Virson a fait le plein pour la réunion publique concernant l'assainissement collectif de Virson.

La réunion était animée par Mr Curaudeau du Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime, Mr Malissen, de la RESE, Mrs Pacaud et Thuliez du cabinet d'ingénierie SOCAMA.

Lors de cette réunion, le projet a été présenté dans son intégralité sur le plan technique et financier..

Les présentateurs ont répondu précisément aux nombreuses questions posées par l'assemblée.

Les travaux ont débuté le mardi 7 novembre 2017 par le contournement de la mini-station du lotissement des Côteaux de Virson. Le lotissement des Côteaux de Virson sera le premier secteur à être raccordé dès que la future station sera opérationnelle. Ensuite les travaux se sont dirigés vers le site de la station d'assainissement. Après cette phase, les travaux reviennent vers le centre du bourg avec la rue Auguste Gouineau, la rue des Charbonniers et une petite partie de la rue de la Rochelle entre le premier pont et l'impasse des Sources.

Les travaux de commencement de la future station ne débuteront qu'au printemps 2018. Normalement six mois de travaux minimum seront nécessaires. La station ne sera donc pas opérationnelle avant fin 2018.

Pendant toute la durée des travaux, la circulation va être perturbée. Il va falloir faire preuve de patience et s'adapter aux nouvelles conditions de circulation. Les entreprises mettront tout en œuvre pour que tout se passe pour le mieux.



MISE EN PLACE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Compte rendu de la réunion publique d'information du 6 septembre 2017 afin de présenter le projet d'assainissement collectif et les modalités de raccordement individuel.

Présentation réalisée par :

- Maître d'Ouvrage : Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime représenté par Mr CURAUDEAU
- Maître d'Oeuvre : le Cabinet SOCAMA représenté par Mr PACOT et Mr THULIEZ
- Régie des Eaux : RESE représentée par Mr MALISSEN

4 tranches de travaux sont prévues pour les eaux usées uniquement :

- 1ère tranche : lotissement Coteaux + cœur de bourg
- 2de tranche : mairie + Levée de Tesson
- 3ème tranche : Château des Granges
- 4ème tranche : SAINT CHRISTOPHE/Le Péré

Création d'une station d'épuration de 600 EH (équivalent habitant) pour le bourg de VIRSON.

Création de six postes de refoulement : PR des Coteaux de Virson, PR de la Sergenterie, PR du Vieux Bief, Pr des Granges, PR de Tesson, PR du Gué.

Présentation de la station de traitement :

Il s'agit d'une station de traitement rustique et naturelle composée comme suit :

1. Arrivée des effluents par refoulement (depuis le PR des Coteaux)
2. Chasse hydraulique N°1

3. Lits plantés de roseaux + sable = 1^{er} étage de filtration divisé en 3 casiers

4. Chasse hydraulique N°2

5. lits plantés de roseaux = 2^e étage de filtration divisé en 2 casiers

6. canal de comptage

7. noue d'infiltration

8. bassin de rétention et d'infiltration

Les fin des travaux de cette station est programmée fin 2018.

Coûts des travaux :

coût station d'épuration475 000 Euros HT

coût des réseaux..... 1 680 000 Euros HT

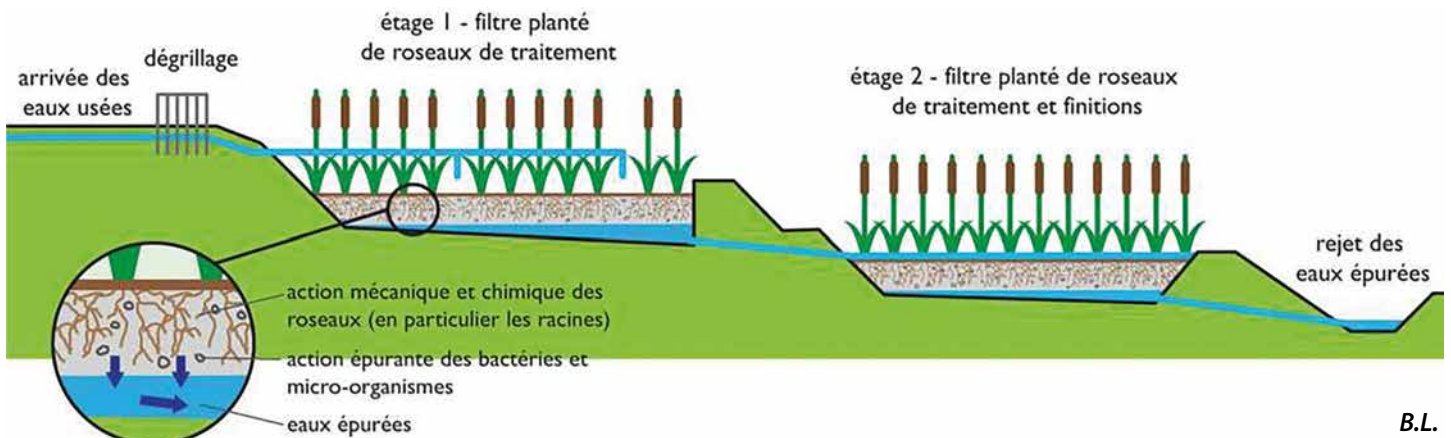
coût renouvellement eau potable363 000 Euros HT

Un dossier de prospection pour le raccordement au nouveau réseau d'assainissement a été envoyé aux propriétaires concernés. Les renseignements demandés aux particuliers étaient à retourner pour le 22 septembre.

Une simulation du prix de l'eau suivant la consommation des abonnés a été présentée.

Exemples	m3 d'eau/an	Eau potable (TVA 5,5 %)	Assainissement Collectif (TVA 10 %)	Total
	120	238,97 HT	312,14 HT	551,11 HT
	85	185,56 HT	244,91 HT	430,47 HT

Monsieur THULIEZ du Cabinet SOCAMA suivra et coordonnera les travaux.



B.L.



Aunis GD

Les deux associations d'insertion, Aunis 2i et Insertion Surgérienne Gères Devise (ISGD) ont décidé de s'unir pour ne former qu'une seule et même entité de réinsertion, Aunis GD.

Cette nouvelle entité compte 60 personnes (35 équivalents temps plein) pour un budget d'un million et demi d'euros financé par des subventions (État, Conseil départemental, Région), des contrats aidés, et la vente de produits et services. La nouvelle association existe officiellement depuis le 24 novembre 2016.

AunisGD, chantier d'insertion pour l'activité économique a trois pôles d'activité à fort impact environnemental et social pour répondre aux besoins du territoire : prestations bâtiment, prestations environnement et prestations animations. Les



missions confiées aux salariés leur permettent d'enrichir leurs connaissances et compétences professionnelles. Ils bénéficient également d'un accompagnement socioprofessionnel individuel.

Ses clients sont prioritairement les collectivités. Virson leur demande d'intervenir pour tondre la Plaine de jeux ; le verger communal et le lotissement les Côteaux de Virson, ainsi que l'entretien des haies. La commune a aussi fait fabriquer de nouveaux protèges vitraux côté sud par AunisGD pour remplacer les anciens qui n'assuraient plus aucune protection.



V.F.

Entretien des trottoirs

Depuis le 1^{er} janvier 2017, les collectivités n'ont plus le droit d'utiliser des produits phytosanitaires pour lutter contre les herbes indésirables. Cela a déjà fait l'objet d'un article dans la précédente chronique. Depuis cette nouvelle mesure, que nous ne saurions remettre en cause puisqu'il en va de la santé des agents et des citoyens, nous voyons les trottoirs colonisés par les herbes folles.

Avant 2017, l'agent communal pouvait passer deux fois dans l'année traiter les trottoirs et l'entretien était assuré plus aisément.

Aujourd'hui l'entretien se fait mécaniquement (rotofil) et manuellement. L'agent communal dont les tâches sont variées ne peut pas maîtriser la pousse des herbes folles en toutes saisons. La chaleur et l'humidité favorisent la repousse des adventices.

Des Virsonnais responsables et conscients de cette situation n'hésitent pas à retrousser leurs manches et assurer l'entretien de leurs trottoirs dans le bourg ou dans les hameaux. La municipalité les remercie pour leur coopération citoyenne qui devrait servir d'exemple à tous.

Certaines communes, en sont arrivées à prendre un arrêté pour obliger les habitants à entretenir leurs trottoirs et caniveaux .

Je voudrais aussi rappeler que l'élagage des haies privées aux abords des voies de circulation est du ressort des propriétaires. Très souvent des panneaux de signalisation sont cachés par des haies privées. C'est une affaire de sécurité et chaque propriétaire a le devoir de maîtriser la végétation qui cache les panneaux, qui empiète sur les trottoirs ou qui vient cacher les candélabres et ainsi réduire la luminosité.



Un exemple de trottoir fleuri et entretenu par une virsonnaise



T.P.

Les travaux de la commune

LE CIMETIERE

Suite à l'installation du jardin du souvenir dans le cimetière fin 2016, c'est cette fois le mur extérieur qui a été nettoyé. Les iris plantés depuis de nombreuses années ont été remplacés par des plantations de vivaces qui apportent une touche de couleurs différentes suivant les saisons.

Aux abords de l'église se trouvent les bennes pour le recyclage du papier, du verre, du tissu. La réalisation d'une plate-forme en enrobé permet de rendre l'endroit plus propre.



LA SALLE DU CONSEIL



Pendant les travaux



Après les travaux

Lors des dernières élections vous avez pu remarquer que la salle du conseil a connu « quelques » transformations. Les derniers travaux datant du milieu des années 80, c'est cette fois du sol au plafond qu'elle a été refaite. La moquette murale, le plancher posé sur la terre battue, le plafond fissuré méritaient une remise en état.

Le premier point important a été la mise aux normes d'accessibilité avec le remblayage de toute la salle sur une hauteur de 30 cm pour se mettre au même niveau que l'accueil de la mairie (soit environ 15 m³ de remblais et de béton). Un revêtement vinyle est posé sur le sol, les murs

sont recouverts d'une toile à peindre et d'un lambris sur la partie basse. L'électricité a été remise aux normes.

Ces travaux ont été réalisés en régie par l'agent communal. Des conseillers ont aussi apporté leur aide pour le transport du mobilier et des radiateurs en fonte, certains sont venus prêter main forte lors du coulage de la chape béton.

La grande table du Conseil décapée, poncée et cirée a retrouvé une nouvelle jeunesse. Le reste du mobilier a été quant à lui nettoyé et disposé différemment dans la salle. Pour terminer la décoration, Mme Carcault a réalisé des encadrements d'agrandissements de cartes postales de Virson autrefois, prêtées par Mr Bonnin Gilles. Merci à lui.

LA SALLE POLYVALENTE

Suite à l'étude de faisabilité faite par la SEMDAS, le projet se poursuit.

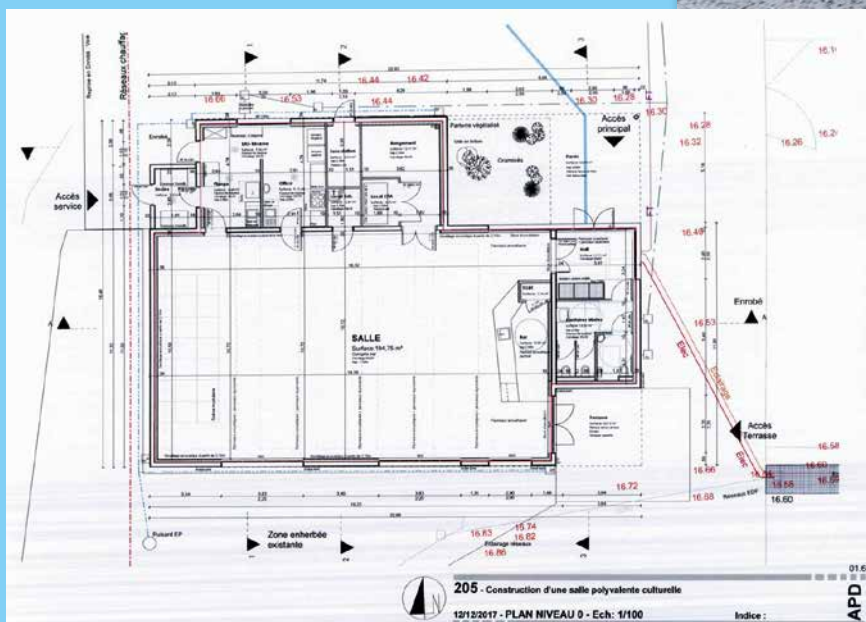
Le conseil municipal a choisit le cabinet d'architecte FRENESIS de Maillezais. Après plusieurs rencontres les plans sont arrêtés.

La salle d'une surface totale de 271 m² se composera de la grande salle (195 m²), d'un hall d'accueil /vestiaire, d'un espace rangement, de sanitaires, et d'un office (préparation/réserve). Le chauffage sera toujours assuré par la chaudière actuelle.



L'accès principal se fera par le côté mairie et la terrasse s'ouvrira sur la plaine des jeux. Un chemin piétonnier permettra de relier la salle et le parking de l'école.

Le dépôt du permis de construire se fera en début d'année pour une instruction dans les 6 mois. Le chantier pourrait débuter début septembre 2018 (pour une durée de 11 mois environ) après démolition de la salle actuelle au mois de juillet.



LA CANTINE

La loi du 11 février 2005 dite aussi « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » impose aux établissements recevant du public de se mettre aux normes d'accessibilité. Après l'école, la salle des associations, la mairie, c'est maintenant chose faite pour la cantine. Le local des toilettes a été réaménagé pour pouvoir accueillir des personnes en situation de handicap. Les sanitaires ont été surélevés puis un lave-mains mis à bonne hauteur.

Nous avons profité du remplacement du lave-vaisselle de la cantine pour revoir l'aménagement du local de la plonge.

De plus, après l'alarme, des luminaires extérieurs avec détecteurs ont été installés pour sécuriser le site.

Travaux de voirie 2017

Cette année encore des travaux de voirie ont été réalisés sur notre commune.

- Tout d'abord sur le Chemin du Moulin Bonnet (VC 202) où une longueur de 400 mètres a été bitumée à la suite des travaux de l'an passé. Cette voie communale est donc ainsi achevée.
- Des bordures de caniveaux ont été posées dans la Rue de la Croix des Oliviers du village des Haies. Ces dernières réalisations sont les plus onéreuses pour l'ensemble des travaux de réfection et d'entretien de la voirie de notre commune.
- Enfin, comme chaque année, deux journées de point-à-temps ont eu lieu sur les 16 km de voiries de Virson.

V.P.



L'Assistant de Prévention

Les assistants de Prévention sont les référents en matière de prévention dont ils constituent le niveau de proximité

Anciennement dénommés ACOMO (ou Agent Chargé de la Mise en Œuvre), les Conseillers de prévention ont été créés par le Décret n° 2012-170 du 3 février 2012, modifiant le décret n° 85-603 du 10 juin 1985.

Ils sont désignés par l'autorité territoriale sous l'autorité de laquelle ils exercent leurs fonctions.

Chaque collectivité est tenue :

- d'en désigner au moins un
- de le former
- de définir sa mission et les moyens qui lui sont accordés

Son rôle dans la démarche de prévention :

La mission des assistants de prévention est d'assister et de conseiller l'autorité territoriale auprès de laquelle ils sont placés, dans la démarche d'évaluation des risques et dans la mise en place d'une politique de prévention des risques ainsi que dans la mise en œuvre des règles de sécurité et d'hygiène au travail visant à :

Prévenir les dangers susceptibles de compromettre la sécurité ou la santé des agents

Améliorer les méthodes et le milieu du travail en adaptant les conditions de travail en fonction de l'aptitude physique des agents

Faire progresser la connaissance des problèmes de sécurité et des techniques propres à les résoudre

Veiller à l'observation des prescriptions législatives et réglementaires prises en ces matières et à la bonne tenue du registre de santé et de sécurité au travail dans tous les services.

Depuis fin 2016, Mr Schmitt a été nommé Assistant de Prévention. C'est une tâche supplémentaire qui lui incombe. Il a pour cela suivi une formation initiale de 5 jours. Il doit régulièrement assister à des formations ou des réunions d'informations dans le cadre de cette mission.

Vu les surfaces importantes d'espaces verts à entretenir et le défaut de matériel adapté, la commune fait appel à l'association d'insertion AunisGD pour l'entretien des grandes surfaces.

Début 2017, Mr SCHMITT a refait à neuf la salle du Conseil, ce qui lui a pris beaucoup de temps. Pour l'aider à rattraper le retard pris au niveau des travaux extérieurs d'entretien, nous avons employé une personne de l'Association d'Aide à l'Emploi d'Aigrefeuille pendant deux semaines

Le travail de l'agent technique est multi tâches et il ne peut pas être partout à la fois. Il doit gérer les priorités et est souvent appelé d'urgence pour une fuite à l'école, un appareil qui ne fonctionne plus à la cantine et pour de multiples petites réparations du quotidien... Tout se fait, mais il faut savoir patienter.



T.P.



dans les parterres devant l'école.

Incivilités

Régulièrement, nous constatons des dépôts sauvages en bordure de route. A chaque fois, l'employé communal ou un élu se chargent d'enlever ces ordures. Si vous êtes témoins d'un tel agissement ou si vous découvrez un indice permettant d'identifier l'auteur du dépôt (courrier avec adresse, immatriculation du véhicule...) n'hésitez pas à prévenir la gendarmerie ou la mairie.

De même l'espace autour des bornes à verres et papiers à recycler n'est pas une annexe de la déchetterie. L'agent communal fait plusieurs fois dans la semaine le tour des bornes pour récupérer les dépôts anarchiques.

La municipalité a fait le choix de fleurir les ponts à l'entrée du bourg. Malheureusement, des personnes mal intentionnées ont volé à plusieurs reprises les fleurs installées lors de la journée écocitoyenne.

Nous avons également remplacé des bambous peints disposés dans les jardinières et dérobés par de mauvais plaisantins. Dans la même rubrique, l'agent communal a dû remettre en place les crayons de couleurs arrachés



Ces incivilités empoisonnent la vie de la collectivité et ont un coût pour l'ensemble des concitoyens. Cela prend beaucoup de temps aux élus ou à l'agent communal qui a bien mieux à faire.

T.P.

Après-midi Eco-citoyen

Le samedi 6 mai, une petite troupe s'est retrouvée aux abords de la mairie pour un après-midi éco-citoyen.

Au programme, désherbage, nettoyage, petites plantations, ainsi que la pose de piquets entre les deux ponts.

Merci à tous les participants.

Un apéritif dînatoire a clôturé la soirée.

C.C.



Mobilier urbain

Mi-janvier 2017, la cabine téléphonique a été enlevée par Orange. Elle n'était utilisée que quelques minutes par an et Orange n'assurait plus son entretien depuis déjà plusieurs années. Petit à petit, la téléphonie mobile a eu raison de ces cabines qui n'ont plus leur utilité aujourd'hui.



La municipalité a donc décidé de faire retirer la cabine téléphonique par Orange, toutes les cabines téléphoniques devant disparaître du paysage français fin 2017.

Elle a été remplacée par une sucette publicitaire au design moderne assortie aux candélabres de la rue de la Rochelle. Cette sucette est exploitée et entretenue par la société Fuertes. Une face est destinée à la publicité qui est changée tous les quinze jours environ. L'autre face est réservée à la Mairie, avec un plan de la commune et un espace pour l'affichage des diverses informations et manifestations.

Ce mobilier n'a rien coûté à la commune, la pose a été exécutée par la société Fuertes.

T.P.

VIRSON



MEMENTO MUNICIPAL

MAIRIE

1 Place du Souvenir - 17290 Virson

Tél.....05.46.35.51.96

Emailmairie@virson17.fr

Internethttp://virson.fr

Heures d'ouverture :

Lundi 8h30-12h30 / 13h00-18h00

Mercredi 8h00-12h30 / 13h00-17h00

Vendredi 8h00-12h30 / 13h00-17h00

BIBLIOTHÈQUE

1 Place du Souvenir - 17290 Virson

Jeudi..... 16h30-18h30

Samedi..... 10h00-12h00

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

44 rue du 19 mars 1962 - 17700 Surgères

Tél.....05 46 07 22 33

Fax.....05 46 07 72 60

Mailcontact@aunis-sud.fr

Site internetwww.aunis-sud.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi – jeudi..... 9h00-12h00/14h00-17h00

Vendredi9h00-12h00/14-00-16h00

Les Formalités... où se renseigner ?

Carte Nationale d'identité / Passeport :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Carte d'Electeur

(Inscription du 1^{er} Janvier au 31 Décembre de chaque année, pour l'année suivante)

Mairie du Domicile

Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

Mairie du Domicile

Carte Grise

En ligne : service public

Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

Mariage / PACS

Mairie choisie pour l'événement

Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

Ces gestes qui sauvent...

QUE FAIRE FACE A UN ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

1) ALERTEZ OU FAITES ALERTEZ LES SECOURS (SAMU 15 ou POMPIERS 18)

2) VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES

Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur.
Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.
Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière.
Regardez et écoutez si la personne respire.



3) FAITES DEUX INSUFFLATIONS

Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement. Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez. Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

4) VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION



5) LE MASSAGE CARDIAQUE

Si la personne ne respire toujours pas :

Mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains.

Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus, les coudes bloqués. Vos mains

doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

6) ET CONTINUEZ AINSI

Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention ! les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.

URGENCES

SAMU	15
Police Secours.....	17
Pompiers.....	18
Pharmacie de nuit.....	3237
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
ENFANCE MALTRAITÉE	119



COLLECTES DE SANG 2018
Salles des fêtes

AIGREFEUILLE

MARDI	02 JANVIER	
VENDREDI	02 MARS	
LUNDI	14 MAI	15H 00
LUNDI	09 JUILLET	19H 00
LUNDI	03 SEPTEMBRE	
LUNDI	29 OCTOBRE	

La JARRIE

LUNDI	29 JANVIER	
LUNDI	09 AVRIL	15H 00
LUNDI	18 JUIN	19H 00
LUNDI	24 SEPTEMBRE	
LUNDI	26 NOVEMBRE	

Association des Donneurs de Sang Bénévoles de
la Plaine d'Aunis ADSB-PA
✉ dondusangaunis@gmail.com

*Offrez votre sang c'est la vie !
10 000 dons du sang sont nécessaires chaque jour
en France
Les malades ont besoin de vous. Merci de penser à eux
et d'en parler autour de vous
Pour toute information : www.dondusang.net*

Que faire en cas de brûlure ?

Les gestes essentiels :

- Refroidir la brûlure en l'arrosant immédiatement pendant 5 minutes à l'eau froide, sans pression sur la brûlure.
- Retirer les vêtements pendant l'arrosage, à l'exception de ceux qui adhèrent à la peau.
- **Si la brûlure est très étendue, ou que les cloques sont de grandes tailles** (plus de la moitié de la paume de la main de la victime), la brûlure est dite grave. Il faut allonger la victime sur la région non brûlée. L'installer en position demi-assise si elle présente des difficultés respiratoires. Alerter au plus vite les secours. Surveiller la victime jusqu'à l'arrivée des secours.
- **Si la brûlure est simple**, l'arrosage peut être poursuivi plus de 5 minutes pour limiter la douleur. Ensuite, protéger la brûlure, et ne pas percer la cloque. Surveiller la brûlure : si elle devient chaude, gonfle ou si elle continue à faire mal dans les 24 heures, consulter un médecin.



cyclad

Tous les déchets ont de l'avenir

UN DOUTE,
UNE QUESTION ?
05 46 07 16 66
cyclad.org
contact@cyclad.org

suivez nous
sur
facebook
@Cyclad17

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

NOUVEAU



PETITS EMBALLAGES EN MÉTAL



SACS, SACHETS, FILMS EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL (ACIER ET ALUMINIUM)



BOUTELLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
jusqu'à 5 litres (au-delà à déposer en déchetterie)



PETITS EMBALLAGES EN CARTON



BARQUETTES EN PLASTIQUE



BRIQUES ALIMENTAIRES



POTS EN PLASTIQUE

A déposer **en vrac**
dans le **bac jaune**,
ils seront séparés
au centre de tri
puis recyclés.



Inutile de les rincer,
il suffit juste de bien les vider.

Ne pas écraser.

Ne pas emboîter.

Pour pouvoir être triés,
les emballages ne doivent
pas être enfermés
dans un sac plastique.

Sans restes alimentaires.

Vacances scolaires 2017-2018

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2017	Jour de reprise : lundi 4 septembre 2017		
Vacances de la Toussaint 2017	Fin des cours : samedi 21 octobre 2017 Jour de reprise : lundi 6 novembre 2017		
Vacances de Noël 2017	Fin des cours : samedi 23 décembre 2017 Jour de reprise : lundi 8 janvier 2018		
Vacances d'hiver 2018	Fin des cours : samedi 10 février 2018 Jour de reprise : lundi 26 février 2018	Fin des cours : samedi 24 février 2018 Jour de reprise : lundi 12 mars 2018	Fin des cours : samedi 17 février 2018 Jour de reprise : lundi 5 mars 2018
Vacances de printemps 2018	Fin des cours : samedi 7 avril 2018 Jour de reprise : lundi 23 avril 2018	Fin des cours : samedi 21 avril 2018 Jour de reprise : lundi 7 mai 2018	Fin des cours : samedi 14 avril 2018 Jour de reprise : lundi 30 avril 2018
	Modification pour les académies de Caen, Nantes, Orléans-Tours, Rennes et Rouen Fin des cours : mercredi 25 avril 2018 Jour de reprise : lundi 14 mai 2018		
Pont de l'Ascension 2018	Il n'y a pas de pont officiel de l'Ascension en 2018		
Grandes vacances 2018	Fin des cours : samedi 7 juillet 2018		

Carte des zones



ENSEIGNEMENT / PÉRISCOLAIRE

Groupe scolaire

RPI Bouhet-Chambon-Virson

Ecole maternelle (Petite section, Moyenne section, Grande section) : Virson

Adresse.....3 Place du Souvenir 17290 Virson

Nom de la directriceMme JAHIER Emmy

Tél..... 05.46.27.50.48

Ecole Primaire (Grande section, CP, CE1, CE2) : Bouhet

Adresse..... 21, rue du Bief 17540 Bouhet

Nom de la directriceMme DEMOUSSY Annelise

Tél..... 05 46 68 20 74

Ecole Primaire (CE2, CM1, CM2) : Chambon

Adresse..... 2 rue du Fief du Moulin 17290 Chambon

Nom de la directriceMme CZAPLA-FORESTIER Marie

Tel..... 05.46.07.54.52

Centre de Loisirs et de garderie

Garderie Plaine d'Aunis Pleine de Jeunes (PAPJ)

Tél..... 05.46.68.79.44

Centre de Loisirs O.M.A.J .E.

Adresse... 12 Groupe Scolaire 17290 AIGREFEUILLE D'AUNIS

Tél..... 05.46.35.07.43

Assistantes Maternelles

BONDIA Emmanuelle..... 05.46.09.94.03

GIRAUD Michelle 05.46.66.17.01

SAVARIT Tiphaine..... 06.99.52.10.46

THEODULE Séverine..... 05.46.68.11.45

SOCIAL

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)

Adresse.....3 Av. du Général de Gaulle 17700 SURGERES

Tél..... 05.46.52.89.01

Mail.....accueil@cias-aunis-sud.fr

Horaires d'ouverture du CIAS :

Lundi 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mardi..... 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Mercredi..... 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Jeudi..... 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Vendredi 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h

TRÉSOR PUBLIC

Adresse..... 2 avenue Saint Pierre - 17700 Surgères

Tél..... 05.46.07.00.94



Commémoration

de la Victoire du 8 mai 1945

Le 8 mai 2017, la cérémonie de commémoration de la Victoire du 8 mai 1945, s'est déroulée devant le monument aux morts de Virson.

La chorale d'Aigrefeuille et son chœur d'hommes OK CHORAL nous ont fait l'honneur d'animer cette cérémonie et de nous accompagner en musique. Ils ont interprété la Marseillaise, le Chant des Partisans, le chant des Marais et l'Hymne Européen.

Monsieur le Maire a conclu la cérémonie par ces mots :

« Nous venons de rendre hommage à toutes ces victimes de la barbarie nazi qu'elles soient civiles ou militaires.

Nous venons aussi de saluer le courage de ces hommes, soldats ou résistants qui ont combattu pour libérer la France

Ils ont sacrifié leur vie pour la France, la paix et la liberté.

En cette période mouvementée, nous mesurons la fragilité de cette paix.

Nous devons être particulièrement vigilants pour préserver ce monde de fraternité, de solidarité et de paix dans lequel nous vivons. Votre présence, ici ce matin, témoigne de votre attachement aux valeurs de la France »

Il est regrettable qu'en dehors des membres du Conseil Municipal et d'une poignée de Virsonnais, si peu de personnes ne se sentent concernées par ces commémorations.

Nous avons tous un devoir de mémoire envers ces femmes et ces hommes qui ont lutté au péril de leur vie pour défendre notre liberté.

Il est essentiel de transmettre aux jeunes générations ce devoir de mémoire en participant à ces commémorations.

Il est plus que jamais important de **se souvenir pour ne pas oublier.**

T.P.



Repas des aînés

En ce début du mois de décembre, les seniors de plus de 63 ans étaient conviés au traditionnel repas annuel de fin d'année.

Cette année encore, c'est Mr Gardelle qui a eu la mission de régaler les papilles. Au delà d'un succulent repas autour duquel tout le monde se retrouve, c'est avant tout un moment de plaisir que recherchent les convives, plaisir d'être ensemble, plaisir d'échanger.

On se donne des nouvelles des familles respectives, on parle du temps qu'il fait ou qu'il fera, mais aussi de celui qui passe trop vite en évoquant les souvenirs.

C'est aussi l'occasion de faire de nouvelles connaissances avec des personnes qui habitent la commune mais que l'on n'avait jamais côtoyées jusque là.

T.P.



OCTOBRE ROSE



Comme chaque année, la municipalité participe à l'action **Octobre Rose** pour soutenir l'association **LUCIDE 17** dans son action de sensibilisation au dépistage organisé du cancer du sein. C'est pourquoi, pendant quelques semaines la mairie se pare de **Rubans Roses !**



Mille et un Livres
BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE



Continuez à nous rendre visite, ou dépêchez-vous de venir faire notre connaissance !

Tous les prêts sont gratuits, alors ne vous privez pas du bonheur de lire !



C'est le moment de l'histoire avec les enfants de la maternelle. On reste sage !



Un autre moment de lecture avec les parents !



Un samedi matin de Janvier pour la Galette des rois !

Votre bibliothèque *Mille et un Livres*, vous accueille le **jeudi de 16h30 à 18h30** et le **samedi matin de 10h à 12h**

De nouveaux livres arrivent régulièrement sur les rayonnages et le bibliobus passe 2 fois par an, nous laissant environ 500 livres, de quoi satisfaire votre envie de lecture !

Si vous disposez de temps libre, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe de bénévoles.

Pour tous renseignements, suggestions en dehors des permanences, vous pouvez nous contacter à cette adresse mail : biblio-virson17@outlook.fr

C.C.



Fête Nationale

Ce 14 juillet la municipalité a offert le traditionnel apéritif républicain sur la plaine de jeux.

Ensuite chacun s'est installé autour de la table pour partager son pique-nique .

Ce fut un moment convivial d'échanges et de partage sous un soleil radieux.

Festival Cycle and Sound

La Communauté de Commune Aunis Sud a clôturé le 17 juin, son festival Cycle and Sound à Virson au Château des Granges.

200 cyclistes avec les encadrants se sont retrouvés au Château des Granges, à partir de 16h30 pour une ballade de deux heures à vélos sous un soleil radieux.

Le circuit vélo a d'abord sillonné le nord de la commune, secteur de la grève. Une halte gourmande pour le goûter en musique s'est tenue au verger communal.

Ensuite, le groupe de bicyclettes est reparti vers le sud de la commune, secteur des Roulières. Les cyclistes ont traversé l'étable de Muriel et Vincent Penon. Ce passage au milieu des bovins a été très apprécié par les enfants.



De retour au Château des Granges, un concert donné par le conservatoire de Surgères accompagné du groupe Amatini de Niort attendait le public sous les tilleuls près de la chapelle du château. Ce fut un grand moment. Les musiciens ont été longuement applaudis.

La soirée s'est terminée par une dégustation de produits locaux : saucisses de bœuf de la ferme « la Pacaterie » et jus de pomme du verger communal offert gracieusement par l'Association Virson s'Anime.

Je remercie le service communication de la CDC Aunis Sud qui a organisé cette soirée et tous les bénévoles qui ont contribué au bon déroulement de cette journée. Je n'oublie pas de remercier la famille Briaud qui a accepté pour l'occasion de prêter la cour du Château pour l'organisation de ce festival.



À l'école maternelle

Les enfants sont allés ramasser des pommes au verger communal le 15 septembre dernier. Ils ont cuisiné avec l'aide de quelques parents des desserts.

Une séance cinéma pour toute l'école avec la projection sur un tout nouvel écran de "Loulou" a été proposée fin octobre dans la salle de motricité.

Un spectacle de la conteuse Yolaine Machet, offert par la mairie est programmé le 16 décembre. Le jeudi 22 décembre, nous recevrons la visite du Père Noël où toutes les familles seront conviées au goûter réalisé par les élèves.

Au printemps, les enfants travailleront sur la mer. Une sortie en train à La Rochelle est en cours d'organisation. Le spectacle "Baleine croisière" de la compagnie Billebois est envisagé.

Le carnaval, quant à lui, se déroulera en avril pour rassembler à nouveau petits et grands... déguisés !

Cette année se terminera alors (généralement le dernier samedi de juin) avec la traditionnelle fête des écoles où les enfants proposent un spectacle. La kermesse qui suit permet alors de relâcher la pression et de profiter pleinement de cette journée... on oublie tout avec pistolets à eau, ballons et autres jeux gagnés !

Gilles Trégaro

*Remise des livres par
Mr Pillaud et Mme Charrier en
fin d'année scolaire 2017*



L'équipe enseignante



L'équipe des ATSEMS

Nouvelle année scolaire AP3E

L'AP3E est l'association des parents d'élèves des écoles de Virson, Bouhet et Chambon. Elle organise et anime au profit des 3 écoles des manifestations et activités afin de favoriser les conditions d'apprentissage et l'épanouissement des élèves.

Les fonds récoltés à l'occasion de ces événements servent à financer les projets soumis par les 3 écoles. Pour l'année scolaire 2016-17, l'association a pu ainsi verser un montant total de subventions de 7950€ (5200€ en 2016) pour la totalité des projets soumis par les 3 écoles.

Pour l'école de Virson, les élèves de toutes les classes ont pu ainsi bénéficier d'une sortie au parc animalier de Chizé à Villiers en bois avec visite et participer aux activités proposées par les animateurs du parc.

Pour cette nouvelle année scolaire, les événements organisés par l'AP3E sont les suivants :

- poursuite de la collecte des outils d'écriture usagés (retrouvez les bornes à l'école ainsi qu'à la mairie), avec l'envoi d'un nouveau colis courant décembre ;
- samedi 18 novembre pressage des pommes en Vendée et distribution des jus de pommes à Bouhet, pour cette 1^{re} année 800 bouteilles ont été vendues ;
- dimanche 26 novembre bourse de l'enfance (vente de vêtements, jeux & jouets, articles de puériculture) à Chambon, carton plein pour les réservations ;
- vendredi 1^{er} décembre boum des élèves à Chambon avec plus de 80 enfants ;
- vendredi 15 décembre tenue de la buvette du marché de Noël de l'école de Bouhet ;
- janvier vente galette des rois ;
- dimanche 4 février loto à Chambon ;
- samedi 24 mars après-midi récréatif (à confirmer) à Chambon ;
- samedi 26 mai enquête policière à Bouhet ;
- juin kermesse et restauration de la fête des écoles (date à définir avec les écoles) à Virson.

N'hésitez pas à venir consulter notre site et à nous contacter : ap3ecoles.wix.com/ap3e

Les parents d'élèves peuvent également rejoindre notre groupe (fermé) sur Facebook :

 **AP3E Bouhet-Chambon-Virson**

Martine Hauray, Présidente de l'AP3E





Cantine

Depuis les vacances de février 2017, Bérangère a une nouvelle aide à la cantine. En effet, Aline Picot qui était en contrat d'avenir depuis trois années sur la commune a terminé son contrat le 5 janvier 2017. Elle a été remplacée par Mme Julie Poussard qui, elle aussi, est en contrat d'avenir.

Elle assure le service du bus scolaire matin et soir ; et elle aide à la garderie.

Elle vient en renfort à l'école. A la cantine, elle participe à la mise en place de la salle, au service, au rangement et au nettoyage.

Son contrat d'avenir a été signé par l'intermédiaire de la Mission Locale. Elle est accompagnée dans son parcours professionnel d'insertion par la Mission Locale. Pour se former et acquérir une réelle expérience, la Mairie lui propose de suivre une formation BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) qui s'inscrit dans son parcours professionnel. Cet emploi est subventionné à 75% par l'Etat.

Pour la rentrée 2017/2018, 66 enfants mangent à la cantine. 29 pour le premier service et 37 pour le 2^e service. Ce sont 5 enfants de plus par rapport à la rentrée 2016/2017.

Le coût restant à la charge de la collectivité pour un enfant mangeant à la cantine est de 546€ par année

scolaire.

Pour 2€40 (prix payé par les parents), Bérangère concocte aux enfants un repas équilibré, cuisiné traditionnellement avec des produits frais de saison dans la mesure du possible.

Le lave -vaisselle de la cantine a rendu l'âme après environ 25 années de bons et loyaux services. Il a été remplacé en cours d'année par un appareil neuf. Nous avons profité de cette occasion pour modifier l'agencement du service de la plonge.

Cette année, pour le repas de Noël, Bérangère a servi aux enfants :

- Toast au foie gras
- Filet de pintade label Rouge de Challans
- Haricots verts/ pommes Duchesse
- Gâteau petit sapin de Noël

Chaque enfant est reparti avec un petit sachet de chocolat réalisé par Bérangère et Julie.

Je remercie Bérangère et l'équipe des ATSEM qui aide au service de la cantine.



T.P.

Anima'Jeux

Le samedi 22 avril, la plaine de jeux a pris des airs de fête de printemps.

La commune a, pour la deuxième année, fait appel à AunisGD pour offrir aux enfants un après-midi récréatif. Cette année, le thème retenu était le printemps. Les animateurs avaient installé toute une pléiade de jeux surdimensionnés en extérieur dans un décor printanier. Ils proposaient aussi des ateliers créatifs à l'intérieur toujours sur ce même thème.

Les enfants ont pu s'essayer à des jeux d'adresse ou de patience. Des adultes ont retrouvé leur âme d'enfant en montant sur des échasses devant les yeux ébahis des plus jeunes.



L'association des parents d'élèves tenait un stand de gâteaux et boissons qui leur a permis de récolter des fonds pour les projets des écoles.

Les enfants accompagnés de leurs parents ont passé un bon après-midi de détente. Le soleil printanier a contribué à rendre cette journée agréable. Nous espérons bien pouvoir la reconduire en 2018 pour les vacances de printemps.

T.P.

VIRSON S'ANIME : Petit aperçu des manifestations de l'année écoulée !



Plaine de jeux, pleine à craquer !



Une partie de l'équipe de choc !

18 années d'existence pour notre vide grenier !

Cette année, les exposants sont venus en très grand nombre. La météo y était sûrement pour quelque chose. Les visiteurs, également très nombreux, ont pu profiter de cette journée pour chiner. Les stands de Frites, sandwiches et Crêpes ont été dévalisés et toute l'équipe bien fatiguée.



Et que ça saute ! Vive les crêpes !



Pour une soirée d'été un peu fraîche, **LA GRECE S'EST INVITÉE A VIRSON**

La musique typique de ce pays a enchanté les danseurs et la Moussaka a régalaé les papilles des nombreux spectateurs.

Nous remercions TAKIS JOBIT, accompagné de Patrick LAIRAIN, pour leur prestation, Spike Animation Karaoke pour son Animation du Bal Populaire, ainsi que La Boucherie d'Antan (de St Christophe) pour sa délicieuse Moussaka !



SEPTEMBRE

CUEILLETTE DES POMMES

Année tres fructueuse. Pas moins d'une tonne de fruits qui nous a donné 590 litres de jus, toujours aussi bio et aussi bon.



Si vous désirez en acheter, il est à 1,30 le litre. Info : 05 46 35 47 03



NOVEMBRE

Nous les cueillons en Septembre, nous les mangeons en Novembre.
De quoi parle-t-on ?
Des pommes bien sûr !
Elles accompagnent tout le repas (des pommes), de l'apéritif au dessert.
Un petit plus cette année avec les accords de Carlos. Merci à lui.

REPAS AUTOUR des
SAMEDI
18 NOVEMBRE 2017
à la
salle des fêtes

Petites Barquettes d'Automne
Parmentier de Canard
et sa garniture
Fromages
Coupe Fraîcheur
Café



Concert de clarinettes

En décembre, pour le traditionnel concert dans l'église, nous avons accueilli un ensemble de clarinettes.

Clari'océan, groupe de sept musiciens, a interprété des morceaux de musique classique, musiques de films, airs irlandais et des incontournables comme Petite fleur de Sidney Bechet entre autre. Une heure trente de musique pour enchanter les spectateurs. La soirée s'est terminée avec le vin chaud, les pâtisseries et les gourmandises appréciées de tous.



Les petites mains Virsonnaises

Les petites mains Virsonnaises est une association de loisirs créatifs, ouverte à toutes et tous.

Vous souhaitez apprendre une spécialité, peinture sur soie, sur tissu, sur bois, sur verre, apprendre l'hardanger ou la broderie, faire du crochet, du tricot ?

Vous pouvez nous rejoindre chaque jeudi à la salle des associations de 14 à 17 h 30 mn.

Présidente : Annie GASPAR Email : virsonnaise@free.fr



Mon Instant Détente

Saison 3

Sophro-relaxation simple et accessible à tous et toutes. Relâchement des tensions, respirations, visualisations.

Une première séance découverte est gratuite et sans engagement.

Séances collectives à Virson :

Mardi 19h, mercredi 10h, mercredi 19h. Quelques places disponibles...

Contact et animation :

Maryvonne BRUNET 06 72 89 06 94



Les Archers Virsonnais

A ce jour 32 licenciés font partis du club, celui-ci se porte bien comme vous pouvez en juger par les résultats suivants :

Nos jeunes débutants (Poussins, Benjamins, Minimes, Cadets et Juniors) ont participé à de nombreuses compétitions avec d'excellents résultats qui se confirment aujourd'hui en ce début de saison.

Nos jeunes confirmés ont décroché 3 médailles au championnat départemental :

- Gaurat Lucas 2^e en minime
- Guérin Antoine 3^e en cadet
- Besson Mélanie 3^e en junior, est qualifiée au championnat régional.

Celui-ci a été annulé suite à la météo tempétueuse.

Nos adultes ne sont pas en reste, notamment en tir nature et 3 D, ils ont participé à une quinzaine de compétitions et ont décroché 2 titres départementaux en 3 D :

- Allard Patrice en vétéran
- Nicolas Cyril en senior et devient vice-champion régional également.

Depuis Septembre, les archers de Virson débutent leur 34^e saison avec de beaux objectifs pour nos jeunes mais aussi pour les adultes avec la création d'équipe qui porteront le nom de Virson dans toutes la région.

Seul problème et de taille, pour 2018 à partir de Juillet, nous n'aurons plus de salle car la municipalité envisage la destruction de l'ancienne, lieu de nos entrainements pendant la saison hivernale ; et que rien n'a été prévu pour nous accueillir dans la future construction !... cherchez l'erreur ? l'unique club sportif de notre village doit il mourir ???

N'hésitez pas à nous suivre sur le facebook des archers de Virson mais aussi sur notre site internet.

Le président du club Jacky Tourneur.

A retenir : prochaine rando gourmande le samedi 9 Juin 2018



● Taille des pommiers

● **par les Croqueurs de Pommes.**

- Samedi 25 février 2017, les croqueurs de pommes sont venus tailler les pommiers du verger communal. Les virsonnais présents ont pu bénéficier d'un cours de taille, bien utile lorsque l'on est novice en la matière. Ils ont montré comment faire une taille de forme, l'important étant de laisser pénétrer le soleil au cœur de la ramure du fruitier.



- Concernant les grands pommiers anciens, Mr Jouineau, Président des Croqueurs de pommes nous a conseillé de ne pas hésiter à prendre la tronçonneuse pour dégager le cœur de l'arbre. Il faut enlever toutes les grosses branches malades et bien dégager l'enchevêtrement de vieilles branches. De nouvelles pousses repartiront rapidement au printemps.

- L'après-midi s'est terminée par une dégustation de jus de pomme du verger.



ACCA Virson

Pour la saison 2017, 2018 l'ACCA se maintient à 40 adhérents comme l'an passé.

Lors de la dernière assemblée générale du 9 Juin 2017, nous avons procédé à l'élection et le remplacement de trois membres du conseil d'administration, Bernard Contant remplace Stéphane Bertaud, Cyril Madec remplace Sébastien Thalen et Patrice Auboin remplace Jacky Tourneur.

Cette année encore des personnes nous ont signalé que des nuisibles avaient occasionné des préjudices sur leur propriété. Ils nous ont demandé d'intervenir.

Des piégeurs, au sein de l'ACCA, ont été habilités par le préfet pour pouvoir intervenir sur ces désagréments. Si vous aussi, vous avez des soucis, contactez nous.

Pour 2018, l'ACCA en partenariat avec la Fédération des chasseurs de la Charente Maritime, met en place une journée découverte « Un dimanche à la chasse » (mi Octobre) en accompagnant un chasseur sur le territoire. Excellente façon de découvrir une activité mal connue. L'opération veut également témoigner de l'exercice sécurisé d'une chasse responsable, porteuse de valeurs et d'éthique, dont tous les acteurs connaissent et contribuent à faire vivre une faune et une flore souvent mal menées.

Cette opération affirme une volonté de s'ouvrir toujours davantage sur l'extérieur et de réussir le pari d'une cohabitation bien comprise entre les chasseurs et les autres usagers des milieux naturels.

Si vous souhaitez nous rejoindre, nous vous invitons à nous contacter au : 06 52 23 04 20 jeanlouis.senard@orange.fr



Composition du conseil d'administration

Président, Jean Louis Senard
 Vice-président, Cyril Madec
 Trésorier, Patrice Tourneur-Chapitreau
 Secrétaire, Damien Franchet
 Membres : Bernard Contant, Patrice Auboin.

Coordonnés

jeanlouis.senard@orange.fr
 Tel : 06 52 23 04 20



La nuit de l'agro-écologie

Le 22 juin 2017, 19 h, il faisait chaud en cette fin d'après-midi et les moissons des céréales venaient à peine de commencer.

C'est dans la stabulation sur leur ferme, aux Roulières, que Muriel et Vincent Penon ont accueilli une quarantaine de personnes (dont quelques élus tels le conseiller régional des Deux-Sèvres Guy Moreau, le maire de Chambon François Girard, et Thierry Pillaud, maire de Virson) dans le cadre de la « Nuit de l'agro-

de débattre, d'échanger sur notre métier et de répondre aux interrogations de la société » précisait Muriel.

Le couple d'agriculteurs-éleveurs a ainsi parlé du bien-être animal dans leur élevage de Limousines et de sa valorisation (agronomiquement au niveau du mode de production et commercialement au niveau de la vente directe à la ferme en circuit court).

C'est ensuite Philippe Baron, président de « *Bon champ, bonne haie* » qui a présenté son association avec laquelle les agriculteurs plantent des haies.

Enfin, Yannick Delhomme, technicien à Terre Atlantique a ensuite évoqué le thème de l'agriculture et les abeilles avec notamment la production de semences de tournesol. Il était accompagné de Gérard Garreau, un apiculteur passionné de Vendée avec qui Muriel et Vincent travaillent.

La soirée s'est clôturée autour d'un apéritif offert par la coopérative. Chacun est reparti avec son chapeau de paille, satisfait et enrichi d'échanges intéressants.

V.P.

écologie ».

Cette soirée, réalisée conjointement avec la Coopération Agricole Terre Atlantique, est la deuxième édition du genre. Elle a été mise en place à l'initiative de Stéphane Le Foll, aujourd'hui ancien ministre de l'agriculture, et à destination de tous les citoyens, qu'ils soient du milieu agricole ou pas, élus ou non. « C'est l'occasion de se rencontrer,



A votre service

Artisans de Virson

MOUGON Stéphane Electricien	20, levée de Tesson	05 46 68 81 82 06 13 75 83 66
IDEELEC Electricien	6, chemin de Forges les Haies	05 46 67 26 48 06 30 42 47 73
LIGNERON Emmanuel Menuisier	6, chemin de l'Avenir les Roulières	06 73 62 25 67
DUFAU Michel Peintre	2, chemin des Mottes le Bois de l'Encens	05 46 35 47 22 06 50 20 60 15
FRANCKOWIAK Pierre Peintre décorateur	13, chemin de Maillezais le Bois de l'Encens	06 78 51 30 70 pierre@id17.com www.id17.com

Le François Aurore Infirmière Libérale Diplômée d'Etat Soins à domicile ou au cabinet sur RDV	7, rue Auguste Gouineau	06 62 38 28 84
---	-------------------------	----------------



Centre du Service Militaire Volontaire Poitou-Charentes

Ouvert à La Rochelle depuis le 13 janvier 2016, le centre du service militaire volontaire Poitou-Charentes prépare des jeunes hommes et femmes, âgés de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés, à entrer dans la vie active.

Pendant six mois et jusqu'à un an, à travers une formation comportementale basée sur la militarité (vie en collectivité, respect de la hiérarchie et des règles, goût de l'effort et sens du bien commun), une formation complémentaire (permis de conduire, sécurité et secourisme au travail, remise à niveau scolaire, formation citoyenne) et une formation professionnelle, ils sont préparés à rejoindre le monde de l'emploi. Ils sortent armés pour entreprendre leurs premiers pas au sein d'une entreprise.

Ce dispositif offre aux employeurs la garantie d'accueillir des jeunes motivés possédant un savoir-être et un savoir-faire, véritables atouts pour leur intégration dans le monde de l'entreprise.

La troisième incorporation de 125 nouveaux volontaires est prévue début du deuxième semestre 2017 (septembre) à la caserne Beauregard de La Rochelle.

Nos filières professionnelles :

- Agent de prévention et de sécurité
- Assistant de vie aux familles
- Ouvrier du paysage
- Agent de propreté et d'hygiène
- Pizzaiolo
- Serveur en restauration
- Agent polyvalent de restauration
- Magasinier
- Opérateur service rapide
- Couvreur-zingueur
- Agent d'entretien du bâtiment
- Carreleur
- Maçonnerie
- Stratifieur MP

Parcours générique au sein du SMV



Progressivité, adaptation, valeur de l'exemple

Contact cellule recrutement : smvlarochelle@hotmail.com / 05 16 49 34 95
<https://m.facebook.com/servicemilitairevolontaire/>
www.defense.gouv.fr/smv



Dates à retenir pour 2018

Dimanche 4 février

Commémoration au Château des Granges

Samedi 24 février

Animation de taille au verger communal

Lundi 19 mars

Commémoration du cessez le feu en Algérie du 19 mars 1962

Dimanche 8 avril

Vide-grenier, Virson s'Anime

Avril

Animation pour les enfants Anima Jeux avec AunisGD

Mardi 8 mai

Commémoration de la Victoire 1945

Samedi 9 juin

Marche gourmande, les Archers de Virson

Samedi 16 juin

Fête de la Saint Jean, Virson s'Anime

Fin juin

Fête des écoles

Samedi 14 juillet

Apéritif républicain et pique-nique sur la plaine de jeux

Mi-septembre

Ramassage et pressage des pommes, Virson s'Anime

Dimanche 11 novembre

Commémoration du centenaire de l'armistice 1918

Mi-Novembre

Repas autour des pommes, Virson s'Anime

Samedi 8 décembre

Vente de Noël des Petites Mains

Samedi 8 décembre

Concert dans l'église

